

Assistance à maîtrise d'ouvrage pour le montage d'un projet d'aménagement

Vous avez validé un périmètre, un programme et un coût d'opération pour un projet d'aménagement, et vous souhaitez obtenir les autorisations administratives nécessaires ? Loire-Atlantique développement vous accompagne, en mandat de délégation ou en assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO), pour piloter cette phase clé.

Facilitez le montage administratif de votre projet d'aménagement

Nous pilotons la mission et coordonnons l'ensemble des prestataires pour :

- **Définir les modalités opérationnelles** : cadrage réglementaire, phasage opérationnel, planning et modes opératoires.
- **Actualiser le bilan financier détaillé** par poste et par année selon les procédures à mettre en œuvre
- **Assister le maître d'ouvrage** dans l'élaboration et l'obtention des dossiers réglementaires (ZAC, permis d'aménager, dérogation espèces protégées...)

Les grandes étapes de notre accompagnement

1. **Cadrage des procédures** : actualisation du bilan financier et des modalités de réalisation.
2. **Élaboration des dossiers réglementaires** : étude d'impact, dossier Loi sur l'eau, dérogation espèces protégées, etc.
3. **Pilotage et suivi de l'obtention des autorisations** : réponses aux demandes de compléments, suivi de l'enquête publique, notification des autorisations...

[Toutes nos offres Aménagement et renouvellement urbain](#)